

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 12 septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Biron à BUJALEUF, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 04 septembre 2019

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	23	5	0	5

Pour	Contre	Abstention
28	0	0

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : MUZETTE Thierry donne pouvoir à PERIGAUD Chantal, PLAZANET Mélanie donne pouvoir à Mme GLANGEAUD, ROGER Edouard donne pouvoir à BODIN Pascal, SERRU Marie Claire donne pouvoir à LENOBLE Monique, TERRIER Gilles donne pouvoir à BIDAUD Jean Michel.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

Absents : CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, DUPUY Nathalie, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, SIMON Isabel.

Secrétaire de séance : LENOBLE Monique

## FINANCES

Délibération n° 61-2019 : Attribution du marché de l'étude de faisabilité pour la structuration des services pour les personnes âgées et les personnes en situation de précarité sociale

Concernant les services en direction des personnes âgées et personnes en situation de précarité sociale, Monsieur le Président rappelle qu'il a été décidé d'inscrire au budget la réalisation d'une étude pour envisager une structuration de l'offre de service au niveau intercommunal, pouvant déboucher sur la création d'un CIAS.

Cette étude peut être financée par la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du contrat de dynamisation et de cohésion à hauteur de 20 % et par l'Europe dans le cadre du fonds LEADER à hauteur de 60%

Le cahier des charges a été réalisé en concertation avec les élus, l'association cantonale d'aide à domicile, le CCAS d'Eymoutiers. L'étude se déroulera en 3 phases dont la première concernant le diagnostic sera réalisée avant mars 2020.

Suite à la consultation par procédure adaptée, 2 cabinets d'étude ont fait une offre. Dans le cadre de l'analyse des offres, ils ont été auditionnés.

Considérant que l'analyse des offres s'est effectuée conformément aux règlements de la consultation, Monsieur le Président vous informe que le classement final des offres a conduit à retenir le cabinet d'étude suivant :

Cabinet SPQR - 33, rue Garcin - 69 003 LYON

Le montant du marché s'élève à 34 500 € HT.

Accusé de réception en préfecture  
087-248719353-20190912-61-2019-DE  
Date de télétransmission : 17/09/2019  
Date de réception préfecture : 17/09/2019

Le plan de financement de cette étude s'établit comme suit

ETUDE DE FAISABILITE POUR LA STRUCTURATION DES SERVICES POUR LES PERSONNES AGEES ET LES PERSONNES EN FRAGILITE SOCIALE	
DESIGNATION DES DEPENSES	MONTANT HT
Réalisation de l'étude	34 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>34 500 €</b>

Montant du financement public nécessaire pour le projet demandé :

ETUDE DE FAISABILITE POUR LA STRUCTURATION DES SERVICES POUR LES PERSONNES AGEES ET LES PERSONNES EN FRAGILITE SOCIALE		
DESIGNATION DES RECETTES	MONTANT	TAUX
LEADER	20 700 €	60 %
REGION NOUVELLE AQUITAINE	6 900 €	20 %
Autofinancement	6 900 €	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>34 500 €</b>	<b>100,00 %</b>

Pour l'instant, les marchés ne sont pas attribués et l'opération n'est pas matériellement engagée conformément aux critères d'éligibilité LEADER.

A ce stade d'avancée du projet, il convient désormais de déposer officiellement la demande d'aide financière au LEADER qui sera examinée au Comité Unique de Concertation et de Programmation (CUCP) du mois d'octobre 2019.

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;  
Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;  
Considérant que l'analyse des offres s'est effectuée conformément aux règlements de la consultation ;

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d' :

- VALIDER le projet d'étude et le plan de financement tels que présentés ci-dessus,
- AUTORISER Monsieur le Président à déposer la demande d'aide financière LEADER,
- AUTORISER Monsieur le Président à déposer la demande de subvention auprès de la Région Nouvelle Aquitaine,
- ATTRIBUER dans le cadre de l'étude de faisabilité pour la structuration des services pour les personnes âgées et les personnes en situation de précarité sociale, dont le montant HT est récapitulé ci-dessus,
- AUTORISER Monsieur le Président à signer les pièces du marché et tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 16 septembre 2019

Le Président,  
Jean Pierre FAYE

Acte rendu exécutoire le :  
Publié le :

Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière  
8, rue de la Collégiale  
87120 EYMOUTIERS